



Assemblée générale

Distr. générale
27 septembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Troisième Commission

Questions renvoyées à la Troisième Commission

Lettre datée du 16 septembre 2016, adressée au Président de la Troisième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer des décisions prises par l'Assemblée générale à la 2^e séance plénière de sa soixante et onzième session, le 16 septembre 2016, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Troisième Commission (voir annexe).

J'appelle votre attention sur les parties des sections III et IV du rapport du Bureau (A/71/250) concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle aussi votre attention sur les recommandations concernant l'organisation de la session, à la section II du même rapport. Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

(Signé) Peter Thomson



Annexe

Questions renvoyées à la Troisième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

A. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies

2. Développement social [point 26] :

- a) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille;
- b) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action.

3. Promotion de la femme [point 27].

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

4. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires [point 60].

D. Promotion des droits de l'homme

5. Rapport du Conseil des droits de l'homme [point 63].

6. Promotion et protection des droits de l'enfant [point 64] :

- a) Promotion et protection des droits de l'enfant;
- b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants.

7. Droits des peuples autochtones [point 65] :

- a) Droits des peuples autochtones;
- b) Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones.

8. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée [point 66] :

- a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée;
- b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

9. Droit des peuples à l'autodétermination [point 67].
10. Promotion et protection des droits de l'homme [point 68] :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
 - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

11. Prévention du crime et justice pénale [point 106].
12. Contrôle international des drogues [point 107].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

13. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 121].
 14. Planification des programmes [point 135].
-